

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du collège L'Astrée – 29 juin 2026 -

Présents :

- Pour l'administration :

Mme CHOVET (Proviseur)

Mme VIANEY (Principale adjointe)

M. ALLIROT (Agent comptable)

Mme TRALLERO (CPE collège)

- Pour l'équipe éducative :

Mme BOURGANEL (professeur)

M. CHOUCHOU (professeur)

M. DEVEAUX (professeur)

Mme DEGOUTTE (AESH)

M. THOMASSERY (Personnel ATOSS)

Mme TROCHUT (professeur)

Mme VARIGAULT (professeur)

- Pour les élus :

M. GOUTTEFARDE (Représentant départemental)

- Pour les élèves :

Melle VENET

- Pour les parents :

Mme BOURETTE

Mme LARGE

*Le Quorum est atteint et le conseil d'Administration commence à 17h55 à 14.*

### **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent**

Le procès-verbal a été envoyé par mail. Il se trouve sinon sur le site cybercollege de la Cité scolaire.

Il avait été organisé rapidement sur le temps de la pause déjeuner.

***Votes : pour = 12 ; contre = 0 ; abstention = 2***

### **2. Organisation financière et comptable : contrats et conventions**

M. ALLIROT présente les contrats ou conventions à renouveler :

- ✓ avec CERES :

Le laboratoire CERES a en charge le contrôle de la potabilité de l'eau. Il s'agit d'un contrat annuel, sur la période 2027-2029, pour 500 €H.T.

***Votes : pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 0***

✓ avec TSA :

Actuellement, Boën est encore en cuivre pour la téléphonie et vont passer en fibre optique. Sans modification pour l'installation de la fibre, la cité scolaire n'aura plus de téléphone à compter de février 2027. La fibre est déjà en place pour internet. Des travaux sont nécessaires.

La société TSA, basée à Roanne, est proposée. La cité scolaire a déjà travaillé avec TSA qui a installé notamment le PPMS et l'alarme vol. Mme CHOVET et M.ALLIROT sont satisfaits de leurs services. Le coût est de 169€ H.T./ mois avec contractualisation pour les 5 ans à venir.

Il y a 10 lignes de téléphone. Si elles sont toutes occupées, il n'y a pas de message l'indiquant. Mme CHOVET demande qu'à l'occasion des modifications soit paramétré un message indiquant que toutes les lignes sont actuellement occupées.

**Votes : pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 0**

✓ avec l'APIJ :

- la 1<sup>ère</sup> concerne la convention à renouveler chaque année avec l'APIJ et le département pour que l'animateur puisse venir au collège. La prestation est prévue du 22/09/26 au 18/06/27. Le partenariat existe depuis 2022.

**Votes : pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 0**

-la 2<sup>ème</sup> concerne la Web radio avec la présence d'animateur pour des animations radios de 11h à midi 1j/semaine, également du 22/09/26 au 18/06/27, pour un effectif de 10 élèves. Cela concerne tous les niveaux mais vont tourner à chaque période. Une webradio offerte par le département est installée au CDI.

**Votes : pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 3**

✓ Renouvellement de la convention avec l'airclub du Forez pour le BIA

Cela concerne toujours les élèves de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>. Les élèves intéressés payent une participation de 210€ à l'établissement et la cité scolaire reverse l'argent à l'air club du Forez à Chambéon.

Les cours ont lieu le samedi matin. Les parents ou administratifs peuvent également s'inscrire. Mme Mendez coordonne au niveau de la cité scolaire.

**Votes : pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 0**

*Mme TRALLERO se joint au conseil à 18h15. Le conseil passe à 15.*

### **3. Bilan du Fond social**

M.Allirot rappelle qu'à la rentrée 2025, le reliquat s'élevait à 3.53€.

Suite à plusieurs demandes, la cité scolaire a reçu une dotation exceptionnelle de 4000€. De janvier à mars, utilisation de 558.87€ et d'avril à juin de 682.27€. Il reste un reliquat disponible de 2 758.86€. Cela pourrait permettre de palier au moins sur 2 trimestres. Une demande sera faite en fin d'année si besoin.

Le fond social est principalement utilisé pour les repas.

#### **4. Tarification (self, carnet scolaire , carte cantine...)**

Pour les éléments suivants :

- carnet de correspondance
- Clé d'ascenseur
- Carte de self
- Manuel scolaire
- dégradation

La facturation se fera suivant la valeur de remplacement.

**Votes : pour = 15 ; contre = 0 ; abstention = 0**

#### **5. DHG 2026/2027**

Mme Chovet explique la démarche pour établir la répartition des heures suite à la coloration des postes réalisée en février.

En 6<sup>ème</sup>, 5 classes avec 143 élèves au total. Il n'y aura plus de groupes de besoin en mathématiques et français. Un dédoublement d'une heure est prévu pour le Français/maths/anglais et 0.5 h pour SVT/Physique-Chimie. 0.5h de mise à niveau en français pour les élèves en grande difficulté (proposé par Mme ROIRE sur la 1<sup>ère</sup> moitié de l'année). Comme il n'y a plus de cours de technologie en 6<sup>ème</sup>, il est proposé 0.5h d'informatique en début d'année pour apprendre à se servir de l'outil informatique.

En 5<sup>ème</sup>, encore 10 dossiers d'inscription n'ont pas été rendus et sont donc en attente. Il est prévu 5 classes avec 129 (ou 139) élèves au total. Un dédoublement d'une heure est prévu pour le Français et 0.5 h pour SVT/Physique-Chimie.

En 4<sup>ème</sup>, 5 classes avec 118 élèves au total. Peu d'élèves en allemand en 4<sup>ème</sup> -3<sup>ème</sup> qui seront regroupés. 1h de conversation anglaise sera proposée pour tout le niveau pour les élèves volontaires. 1h d'atelier littéraire sera également proposé sur proposition des professeurs. 12 élèves pour les cadets (7 filles et 5 garçons).

En 3<sup>ème</sup>, 1 classe en moins soit 4 classes avec 102 élèves (et éventuellement les redoublants). Un dédoublement en français et maths pour du soutien. 1 d'atelier littéraire et 1h d'atelier scientifique. 0.5h de préparation au brevet sur la 2<sup>ème</sup> moitié de l'année . Cette action était prévue avec l'enveloppe PACTE Devoirs faits qui nous a été enlevé au printemps et malgré nos demandes pas redonnée, aussi cela a été fait avec le reste d'HSE en arrêtant les DF des autres niveaux.

Programme CHAMS : la cité scolaire n'a pas été retenue mais les professeurs de sciences souhaitent le proposer sous forme d'atelier scientifique, soit 1 gros projet dans l'année, soit plusieurs plus petits. 1h est prise sur la marge d'autonomie pour cela

2h de fluence seront proposées pour les classes de 6<sup>ème</sup> (suite aux évaluations nationales) mais également aux 5<sup>ème</sup> (en fonction des demandes professeurs).

Pour persévérance, le choix des élèves se fera sur proposition des professeurs principaux. 15 élèves toutes les 7 à 8 semaines.

Beaucoup de demande pour la chorale qui devra faire un choix des élèves pour se maintenir à 56. Les niveaux de classe étant mélangés, cela coûte 2h sur la DHG au lieu de 4.

*Départ de Melle VENET à 18h45, le conseil est de nouveau 14.*

Le CA doit voter la répartition du DHG.

**Votes : pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 0**

Il n'y a pas pour le moment d'élément concernant la dotation pacte.

Les devoirs faits sont encore obligatoires en 6<sup>ème</sup> mais nous n'avons pas encore la confirmation que les heures pourront être payées avec l'enveloppe PACTE pas encore attribuée.

Mme CHOVET présente les répartitions des IMP (Indemnités pour Mission Particulière). Il faut impérativement un référent pour les 4 parcours (culturel, avenir, santé, citoyen). Mme CHOVET indique également qu'un référent pour le cycle 3 (passerelle avec les écoles primaires) est nécessaire car les professeurs des écoles mécontents de ne pas en avoir eu un cette année. Il est noté que le référent du DNB pro doit être séparé du référent ASH. Mme CHOVET précise avoir des volontaires pour tous les IMP.

**Report du vote de la ventilation à la rentrée au prochain CA. Le prochain CA aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2026 à 18h.**

## **6. Sorties scolaires**

Un échange est prévu avec les élèves italiens. Ceux-ci sont venus sur le dernier trimestre de l'année scolaire. Les élèves français devraient se rendre en Italie mais la date de départ vient d'être indiquée. Il s'agit du 28 septembre 2026. Actuellement il n'y a pas de devis pour le train ou éventuellement avion (cela concerne 15 élèves). La professeur d'italien va travailler sur le projet durant la période estivale pour qu'il soit présenté et voté lors du 1<sup>er</sup> CA. S'il est difficile d'obtenir les devis des transports ou si la date ne peut définitivement pas être repoussée le voyage sera annulé.

Le calendrier de l'année scolaire sera également vu au 1<sup>er</sup> CA de l'année 2026/2027. Un voyage dans le sud de la France pour les latinistes est envisagé. Il est également évoqué d'accueillir des correspondants allemands au mois de mars. Un voyage en Angleterre pourrait également se faire.

Mme CHOVET présentera également le bilan pédagogique lors de ce 1<sup>er</sup> CA.

## **7. DNB Blanc / Devoirs commun en 4ème**

Il est évoqué de mettre en bonus dans la moyenne, les notes des élèves ayant réussi le DNB Blanc. Cela pose problème pour certains professeurs car il n'y a plus qu'un seul DNB blanc et pour quelles matières.

Il est également évoqué un devoir commun en sciences en fin de 4<sup>ème</sup> qui pourrait commencer à préparer les élèves au DNB.

Les dates et modalités sont évoqués lors du prochain CA.

## **8. Question diverse**

Il n'y a pas de question diverse.

Fin du Conseil d'Administration à 19h25.